

DELIBERATION N° 172/77 : ALLOCATION FORFAITAIRE 1976-1977 DU FONDS SCOLAIRE /
ECOLE PRIMAIRE "PIERRE LOTI"

Le Maire présente à l'Assemblée le programme d'achat proposé par M. le Directeur de l'Ecole Primaire mixte "Pierre LOTI" pour l'utilisation de l'allocation du Fonds Scolaire pour l'exercice 1976-1977.

L'ensemble de la fourniture s'élève à 8 407 F 51 et concerne du mobilier scolaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE :

- approuve le programme d'achat de mobilier scolaire présenté par M. le Directeur de l'Ecole Primaire mixte "Pierre LOTI",
- Le crédit nécessaire existe au budget 1977, article 2142, Programme N° 2/77.